



LE BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

Le baccalauréat professionnel « ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE » se prépare en 3 ans après la classe de 3° ou en 2 ans après une Seconde Générale.

Code diplôme : 330
RNCP37231

POUR QUELS METIERS ?

Ce baccalauréat est destiné aux élèves qui souhaitent travailler dans le domaine de l'aide aux personnes fragilisées ou dépendantes : jeunes enfants, personnes âgées, personnes malades ou en situation de handicap... mais aussi dans l'animation. Après une formation complémentaire plus ou moins longue, le titulaire du Bac Pro ASSP peut exercer le métier d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale.... Les embauches se font essentiellement dans les services et établissements de la petite enfance, dans les services et les établissements sociaux et médico-sociaux destinés aux personnes handicapées et aux personnes âgées, dans les services d'hospitalisation, de soins et de cure.

QUEL RÔLE ?

Le titulaire du Bac ASSP participe à des activités liées à l'hygiène et au confort de la personne, maintient l'hygiène des locaux et de l'environnement, prépare et distribue des repas et collations, aide à la prise de repas, surveille l'état de santé de la personne, conduit des actions destinées à l'acquisition ou au maintien de l'autonomie et de la vie sociale, participe à des actions d'éducation à la santé.

AVEC QUELLES QUALITES ?

- Rigueur et sens des responsabilités et capacités d'adaptation
- Qualités humaines et sens du relationnel
- Une bonne santé, de la résistance à la fatigue, hygiène rigoureuse.

QUELLES MATIÈRES ?

Matières enseignées / Nombre d'heures par semaine	2nd	1ère	Term.
Enseignement professionnel : Biologie – nutrition – animation éducation à	11	05	10